



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gestation pour autrui

Question écrite n° 84738

Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les actions menées par lui et par le Gouvernement pour parvenir à un engagement international contre la pratique « néo-esclavagiste » des mères porteuses. En effet, le 3 octobre 2014, le Premier ministre s'engageait à « promouvoir une initiative internationale contre la GPA ». Or il devient urgent d'instaurer une véritable politique préventive contre la marchandisation du corps des femmes et des futurs enfants potentiels victimes de cette marchandisation. Cette pratique d'un autre âge fait affront à leur dignité et à leurs droits. Par conséquent, elle lui demande quelles actions concrètes ont été menées par la diplomatie française pour respecter et mettre en œuvre cet engagement du Premier ministre.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Besse](#)

Circonscription : Vendée (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84738

Rubrique : Bioéthique

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5310